



Santé  
mentale  
France

LA MATINALE

10 Octobre 2023

Île-de-France

9h00-12h30

## Autonomie à domicile : quels accompagnements ?

L'autonomie comme capacité à ne pas être dépendant d'autrui permet de se gouverner selon ses propres règles et de subvenir à ses besoins. Pour les personnes en situation de handicap psychique c'est habituellement une aspiration forte dans un projet de soin et de vie.

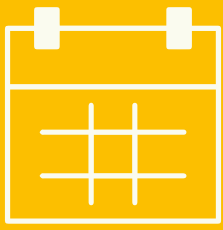
Habituellement cette problématique de l'autonomie se joue dans un accompagnement prolongé après une évaluation à même de faciliter la co-construction d'un projet et d'un parcours où l'entretien du logement sera souvent une question prévalente. Dans bien des situations le vivre à domicile ne sera possible qu'avec le concours d'aides humaines permettant de maintenir le logement dans de bonnes conditions tout en favorisant l'ouverture sur des relations sociales.

Aujourd'hui le décret publié le 20 avril 2022 élargit les conditions d'accès à l'aide humaine de la PCH pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap psychique. Depuis le 1er janvier 2023, cette aide humaine peut être attribuée si la personne a des difficultés pour gérer son stress face à l'imprévu, pour gérer ses interactions sociales et les temps d'activités habituelles ou inhabituelles, mais aussi pour effectuer des tâches multiples de la vie quotidienne. L'accès à la PCH, principale source de financement de l'aide humaine, pourra-t-il contribuer efficacement à faciliter le rétablissement des personnes concernées, afin qu'elles puissent prendre la pleine responsabilité de leur vie ?

Cette matinale se propose de considérer les évolutions des textes réglementaires et les difficultés des approches évaluatives. Nous nous demanderons également quelles sont les ressources territoriales ? Comment peuvent s'articuler les intervenants de la psychiatrie du social et du médicosocial ? Quelle est la place des SAD des SAVS et des SAMSAH ?

Programme





# Programme

## de 9h00 à 12h30



- **9h00** - Ouverture de la matinée - C. Bonnet président de SmF IDF
- **9h15** - Evaluer les difficultés des personnes en situation de handicap psychique - Pr C. Passerieux (CH de Versailles)
- **9h50** - Le soutien à l'autonomie et son financement par la PCH aide humaine - Cyril Desjeux (Handéo)

| Pause de **10h15 à 10h30** |

- **10h30** - Le soutien à l'autonomie et son financement par la PCH aide humaine - Roselyne Touroude (Unafam)
- **11h10** - Les interventions à domicile dans le cadre d'un PCPE  
Marianne Chicault (Elan Retrouvé)
- **11h20** - Quand la PCH aide humaine favorise le rétablissement et l'autonomie du groupe familial - JL Legendre
- **11h40** - Témoignage d'un parcours vers l'autonomie - Nora
- **11h50** - Échanges et débats

| Fin de la matinale **12h30** |



Association du Quartier  
Notre-Dame des Champs  
92 bis Bd Montparnasse 75014 PARIS

Participation 10 euros à régler à l'entrée  
Entrée libre pour les personnes concernées,  
chômeurs et étudiants

### RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION :

Carmen Delavaloire SmF IDF

T. 06 81 71 77 51

M. [contactidf@santementalefrance.fr](mailto:contactidf@santementalefrance.fr)